



LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE ORGANISE



Le Concours **“Un des Meilleurs Apprentis de France”**



Le Concours

“Un des Meilleurs Apprentis de France”

Il a été créé en 1985 à l’initiative de **Paul Labourier**, MOF enseignant du Morbihan, dans un premier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001.

Ce Concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l’ensemble du territoire national puisque **plus de 5 000 candidats s’inscrivent chaque année dans plus de 90 métiers.**

Il s’adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, BEP et Bac Pro) provenant d’établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d’apprentissage.

Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l’égide du Sénat, du Ministère du Travail et de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, et du Secrétariat d’état chargé du Commerce, de l’Artisanat et de la Consommation et de l’Économie Sociale.

Le Concours MAF 2015, **en quelques chiffres**

5 196

Nombre
d’inscrits

3 472

Nombre de
candidats médaillés
au niveau
départemental

1 517

Nombre de
candidats médaillés
au niveau
régional

817

Nombre de
finalistes

316

Nombre
de lauréats
nationaux



● Une source de motivation pour les jeunes

Les Meilleurs Ouvriers de France investis bénévolement dans l'organisation de ce Concours, ont la volonté de proposer aux jeunes un chemin de progression professionnelle ainsi que des perspectives d'avenir valorisantes et économiquement viables.

Il permet aux candidats de développer leur goût du travail bien fait, d'affirmer leur personnalité, leur passion, leur esprit d'initiative, de progresser dans leurs compétences, d'obtenir la juste récompense de leur effort et de témoigner avec fierté aux yeux de tous de l'efficacité de leur formation. Ce cercle vertueux associant formation et expérience professionnelle est dès lors une chance indispensable à notre pays, tant pour les jeunes qui choisissent cette voie que pour les entreprises qui les accueillent.



● Un passeport pour l'emploi

Ce Concours a l'ambition de détecter les jeunes talents ayant de réelles compétences professionnelles et de leur permettre une meilleure insertion dans le monde professionnel !

Le Concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" a un véritable impact sur l'employabilité des jeunes. Une étude récente a démontré que la participation à ce Concours s'avère être un outil d'insertion utile dans la difficile compétition de l'accès à l'emploi. Les employeurs valorisent cette récompense même lorsque celle-ci n'est pas la distinction la plus élevée qui peut être attribuée dans ce Concours. L'étude réalisée par des chercheurs du groupe TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques) démontre en effet qu'un candidat qui fait mention d'une Médaille d'Or au niveau régional du Concours MAF a plus de chance d'obtenir un entretien d'embauche qu'un candidat titulaire d'un diplôme supplémentaire du niveau supérieur.

● Un service pour les lauréats nationaux

Les Meilleurs Apprentis de France, titulaires du titre depuis 2005, à la recherche d'un emploi pourront déposer leur annonce sur le site internet de la Société nationale des Meilleurs ouvriers de France.

www.meilleursouvriersdefrance.info

● Comment ça marche ?

Le Concours est organisé à trois niveaux : A l'échelon départemental, les jurys professionnels attribuent des médailles : Or, Argent, Bronze, puis à l'échelon régional des médailles d'Or et d'argent. Seules les médailles d'Or régionales sont sélectionnées pour participer aux épreuves finales nationales.



● L'intérêt du Sénat pour notre Concours

Tous les Présidents du Sénat qui se sont succédés ces quinze dernières années (Christian PONCELET, Jean-Pierre BEL et Gérard LARCHER) ont accordé un intérêt particulier à l'apprentissage et à la formation professionnelle puisque les lauréats nationaux du Concours MAF sont reçus depuis 2002, dans les prestigieux salons du Sénat en présence du Président du Sénat, de MOF bénévoles, de nombreux Sénateurs, de personnalités politiques et du monde économique pour la remise de leurs récompenses.

Cette cérémonie est tous les ans l'occasion de rendre hommage aux jeunes lauréats et de montrer au grand public que la formation professionnelle est une voie d'excellence, d'avenir et de réussite.



S'inscrire au Concours "Un des Meilleurs Apprentis de France"

Sur le site national des MOF (Meilleurs Ouvriers de France) :
www.meilleursouvriersdefrance.info/Concoursmaf

- Vous prenez connaissance de la liste des métiers ouverts au Concours, ainsi que du règlement général
- Vous remplissez le formulaire de pré-inscription en ligne (du 15 octobre au 31 janvier 2016)
- Vous imprimez le formulaire de pré-inscription et le renvoyez à votre Responsable départemental MAF dont les coordonnées sont indiquées sur le document. Vous joindrez à votre envoi, un chèque de 15 € ainsi qu'un certificat de scolarité ou une attestation de formation et une copie de votre pièce d'identité. À réception des pièces, le Responsable départemental validera votre inscription dans sa base de données
- Vous recevrez un mail vous informant que votre dossier est complet
- Le moment venu, le candidat pourra prendre connaissance des dates de concours dans son "espace personnel".

Les conditions pour participer au Concours MAF

- Être âgé(e) de moins de 21 ans, sauf pour les métiers à dérogations ci-après, l'âge est porté à 23 ans (Prothésiste dentaire, Arts et techniques du verre, Dorure sur bois, Métiers de la piscine, Soufflage au verre au chalumeau, Sculpteur Ornemaniste sur bois, Marqueteur, Restaurateur de meubles anciens, Cordonnier Bottier, Mode et Chapellerie, Poissonnier-écailler, Photographie, Tourneur sur bois, Barman)
- Être impérativement sous statut scolaire, ou sous contrat d'apprentissage et suivre une formation initiale admise dans le règlement général soit :
 - Terminale CAP ou BEP
 - 1^{ère} et Terminale Bac pro
 - Mention complémentaire
 - Brevet professionnel agricole
 - BTM Prothèse dentaire et Photographie
 - Contrat de professionnalisation

Les dates clés

Du 15 octobre au 31 janvier : inscriptions sur le site de la Société nationale des MOF

- **MARS / AVRIL :** épreuves départementales organisées par les Responsables MAF départementaux
- **MAI :** Epreuves régionales pour les médaillés d'or et d'argent départementaux
- **JUIN OU SEPTEMBRE :** évaluations nationales pour les médaillés d'or régionaux présentant une œuvre concrète
- **SEPTEMBRE / OCTOBRE :** finales nationales pour les 23 métiers ponctuels (Coiffure, Esthétique, Cuisine froide, Barman, Boulangerie, MVA, MEI, Travaux paysagers, Maintenance des matériels agricoles, Fleuristes, Art de la Table et du Service, Vente action marchande, Froid et climatisation, Toilettage canin, Maintenance et hygiène des locaux, Maintenance des Cycles et motocycles, Maintenance des matériels Parcs et Jardins, Dessert de Restaurant, Poissonnier-écailler, Photographie, Production horticole fruitière, Métiers du pressing, Métiers de la piscine)
- **FÉVRIER / MARS (de l'année suivante)**
Remise des titres et médailles aux lauréats nationaux au SÉNAT

Les résultats

Les résultats du Concours au niveau départemental et régional sont rentrés par les Responsables départementaux MAF, au fur-et-à-mesure du déroulement des épreuves, et peuvent être consultés sur notre site internet rubrique "Concours MAF/Palmarès".

Son financement

Il est nécessaire pour mener à bien l'organisation de ce Concours :

- Démarcher les établissements scolaires,
- Communiquer sur le Concours,
- Organiser les jurys, et participer aux évaluations départementales et régionales,
- Acheter les titres et médailles aux lauréats,
- Organiser les réceptions départementales et régionales de remise des récompenses

Véritable tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes, nos Responsables départementaux MAF ont besoin de votre soutien financier pour pérenniser leur action.

Les évaluations nationales MAF

Chaque année, le **Siège national de la SnMOF** met en place des plateformes de regroupement pour acheminer les œuvres ayant obtenu une médaille d'or régionale, en un même lieu, pour y être évaluées par des jurys au niveau national.

Ce sont environ 230 Membres du Jury (Meilleurs Ouvriers de France, Professionnels, Formateurs) qui se déplacent bénévolement pour noter et attribuer les titres "Un des Meilleurs Apprentis de France".

A la suite des évaluations, les œuvres sont présentées dans le cadre d'une exposition qui est ouverte au Public.



Cuisine froide



Barman



Toilettage canin



Évaluations MAF Dijon



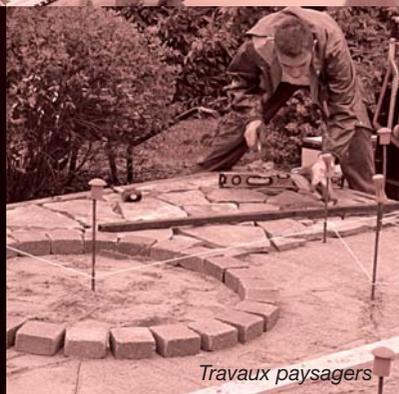
Maintenance véhicule automobile



Coiffure



Action de vente



Travaux paysagers



Contactez votre responsable départemental MAF :



Contactez l'équipe du Siège Social :

Isabelle MULLER, Chargée du Concours MAF
Marie STROOBANTS, Chargée de Communication
Katy PASCO, Secrétariat



SOCIÉTÉ NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

16, rue Saint-Nicolas - 75012 Paris
Tél. : 01 43 42 33 02 - secretariat@mof.fr

www.meilleursouvriersdefrance.info